

2009-2010
Annual Report

Energy

2009-2010
Rapport annuel

Énergie

2009-2010 Annual Report

Published by:

Department of Energy
Province of New Brunswick
1 Germain Street, Suite M100
Saint John, New Brunswick
E2L 4V1
Canada

<http://www.gnb.ca>

November 2010

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN xxx-x-xxxxx-xxx-x

ISSN xxxx-xxxx

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2009-2010

Publié par:

Ministère de l'énergie
Province du Nouveau-Brunswick
1, rue Germain, suite M100
Saint John (Nouveau-Brunswick)
E2L 4V1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Novembre 2010

Couverture:

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN xxx-x-xxxxx-xxx-x

ISSN xxxx-xxxx

Imprimé au Nouveau-Brunswick

2009 – 2010
Annual Report / Rapport annuel
Energy / Énergie

Table of Contents

Mission Statement.....	1
Introduction.....	1
Highlights 2009 - 2010	2
Renewable Energy	6
Nuclear Power.....	9
Distribution and Transmission Systems.....	10
Regulatory and Legislative Matters	11
Financial Information.....	14
Organizational Chart.....	15

Table des matières


Énoncé de mission	1
Introduction.....	1
Points saillants 2009 - 2010	2
Énergies renouvelables	6
Énergie nucléaire	9
Systèmes de distribution et de transport	10
Questions réglementaires et législatives	11
Information financière	14
Organigramme.....	15

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the
Annual Report of the Department of Energy for
the fiscal year April 1, 2009 to March 31, 2010.

Respectfully submitted,



Jack Keir
Minister of Energy

The Honourable Jack Keir
Minister of Energy
Saint John, NB

Dear Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of
the Staff of the Department of Energy the Annual
Report outlining the operations during the 2009-
2010 fiscal year.

Respectfully submitted,



Claire LePage
Deputy Minister of Energy

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous soumettre le rapport annuel du
ministère de l'Énergie visant l'exercice du 1^{er} avril 2009
au 31 mars 2010.

Je vous prie d'agréer, Votre Honneur, l'expression de ma
très haute considération.

Le ministre de l'Énergie,

Jack Keir

Monsieur Jack Keir
Ministre de l'Énergie
Saint John, (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel du
ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état des
activités du Ministère au cours de l'exercice 2009-2010.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression
de ma considération distinguée.

La sous-ministre de l'Énergie,



Claire LePage

Mission Statement

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at competitive cost while respecting the environment and societal concerns.

Introduction

Under the direction of the Deputy Minister, departmental activities focused on the following areas:

- electricity;
- renewable energy and emerging technologies
- pipelines, petroleum and natural gas;
- energy policy development;
- Energy Hub economic development and investment attraction;
- corporate services and education and awareness.

The Department saw progress made on several fronts over the 2009-2010 fiscal year including:

- an increased public awareness of, and interest in, renewable energy sources including wind, marine energy, biomass and biofuels;
- the successful completion and operation of the Caribou Mountain Wind Park in northern New Brunswick;
- the release of a Community Energy Policy which provides the opportunity for interested communities and First Nations to participate actively in the development of renewable energy in our province;

Énoncé de mission

Assurer à la population du Nouveau-Brunswick un accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Introduction

Sous la direction de la sous-ministre, les activités du Ministère ont été axées sur les domaines suivants :

- l'électricité;
- les énergies renouvelables et les technologies émergentes;
- les pipelines, le pétrole et le gaz naturel;
- l'élaboration d'une politique énergétique;
- les énergies renouvelables et les technologies émergentes;
- les services généraux, la formation et la sensibilisation.

Le Ministère a réalisé des progrès sur plusieurs fronts au cours de l'exercice 2009-2010, notamment :

- une sensibilisation et un intérêt accru du public face aux sources d'énergie renouvelables, notamment le vent, l'énergie de la mer, la biomasse et les biocarburants;
- l'achèvement et l'exploitation du parc éolien du mont Caribou dans le nord du Nouveau-Brunswick;
- la publication de la politique en matière d'énergie communautaire, qui permet aux collectivités et aux Premières nations intéressées à participer activement au développement de l'énergie renouvelable dans la province;

- work, in partnership with NB Power and the New Brunswick ICT industry, on a smart grid strategy and road map;
- the launch of six renewable energy projects in the province through climate action funding and departmental support;
- the completion and commissioning of the Canaport LNG terminal;
- the completion and commissioning of the Brunswick Pipeline project;
- the expansion of the Kent Hills Wind farm by 54 megawatts;
- the launch of an energy corridor planning project;
- further development of the New Brunswick energy hub concept, including support for a number of energy sector investment readiness initiatives.

- la collaboration, avec Énergie NB et l'industrie des TIC du Nouveau-Brunswick, à une stratégie et à une feuille de route sur les réseaux intelligents;
- le lancement de six projets d'énergie renouvelable dans la province grâce au Fonds d'action climat et à l'appui du Ministère;
- l'achèvement et la mise en service du terminal Canaport LNG;
- l'achèvement et la mise en service du projet de gazoduc Brunswick;
- l'expansion, par 54 mégawatts, du parc éolien des collines Kent;
- le lancement d'un projet de planification du corridor énergétique;
- le développement plus poussé du concept de carrefour énergétique du Nouveau-Brunswick, y compris le soutien d'un certain nombre d'initiatives de préparation à l'investissement dans le secteur de l'énergie.

HIGHLIGHTS 2009-2010

AN OVERVIEW OF DEPARTMENTAL RESPONSIBILITIES

Policy Development and Planning Branch

The Policy Development and Planning (PDP) branch is responsible for reviewing, initiating and coordinating energy related policy activities within the Department. This includes review and development of policy, involvement in the legislative process, coordination and management of activities related to the Legislative Assembly and provision of advice and support to the Minister on Departmental and other initiatives being debated in the Legislature or elsewhere.

In addition, this branch represents the Department on a variety of federal and provincial committees, working groups and task forces. This work typically focuses on fostering collaboration and cooperation, across jurisdictions, on a variety of

FAITS SAILLANTS DE 2009-2010

APERÇU DES RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

Direction de l'élaboration et de la planification de politiques

La Direction de l'élaboration et de la planification de politiques a la responsabilité d'examiner, de mettre en marche et de coordonner les activités stratégiques liées à l'énergie au sein du Ministère. Ces activités englobent l'élaboration des politiques, la participation au processus législatif, la coordination et la gestion des activités concernant l'Assemblée législative, et la fourniture de conseils et de soutien au ministre sur les initiatives ministérielles et autres dont on discute à l'Assemblée législative ou ailleurs.

La Direction représente par ailleurs le Ministère au sein de divers comités, groupes d'étude et équipes de travail fédéraux et provinciaux. Ce travail vise généralement à encourager la collaboration et la coopération entre les

energy related issues. Working in collaboration with all other units within the Department, and our external stakeholders, the PDP branch plays a key role in addressing current issues in the energy sector and in the implementation of a variety of Departmental and external energy sector related initiatives.

Electricity Branch

The Electricity branch is responsible for fostering the development of a sustainable domestic electricity sector that is secure, reliable, and cost effective and an export electricity sector that maximizes economic benefits for New Brunswick. The branch supports the Department's objective of balancing environmental and economic goals. It is responsible for the entire electricity sector in the province; electricity generation, transmission, distribution, and the sale of electricity to people, businesses and industries in both domestic and export markets.

The primary legislation falling under the purview of the Electricity branch is the *Electricity Act* and its associated regulations. The branch is tasked with monitoring the province's electricity sector. This includes the NB Power group of companies and, the New Brunswick System Operator, as well as interactions and relations with municipal utilities, large industrial electricity users and neighbouring electrical jurisdictions, amongst others. The Electricity branch also monitors the progress of key projects in the electricity sector, including alterations and improvements to NB Power's fleet of generating stations and the addition of new electricity generation capacity. The branch is involved in activities focused on the growth of the electricity sector and the development of export markets.

provinces et les États par rapport à divers dossiers touchant l'énergie. Travaillant en collaboration avec toutes les autres sections du Ministère et ses intervenants externes, la Direction joue un rôle clé dans l'examen des questions d'actualité au sein du secteur de l'énergie et dans la mise en œuvre de diverses initiatives ministérielles et externes visant le secteur de l'énergie.

Direction de l'électricité

La Direction de l'électricité a la responsabilité de soutenir l'expansion d'un secteur de l'électricité intérieur durable à la fois sûr, fiable et économique et d'un secteur de l'exportation de l'électricité maximisant le développement économique et les retombées pour le Nouveau-Brunswick. La Direction soutient l'objectif du Ministère d'équilibrer les buts environnementaux et économiques. Elle assume la responsabilité de l'ensemble du secteur de l'électricité de la province, depuis la production de l'électricité, le transport de celle-ci et sa distribution jusqu'à la vente de l'électricité aux particuliers, aux entreprises et aux industries de la province et d'ailleurs.

La principale législation relevant de la Direction de l'électricité est la *Loi sur l'électricité* et les règlements connexes. La Direction est chargée de surveiller le secteur de l'électricité de la province, qui comprend le groupe d'entreprises d'Énergie NB et l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick, ainsi que les interactions et les relations avec les entreprises municipales de service public, les gros usagers d'électricité industriels et les provinces et États consommateurs d'électricité voisins, entre autres. La Direction surveille en plus les progrès de projets clés dans le domaine de l'électricité, notamment les modifications et les améliorations au parc de centrales d'Énergie NB et l'addition d'une capacité de production d'électricité supplémentaire. La Direction participe à des activités axées sur le développement des entreprises et l'expansion des marchés d'exportation.

Pipelines, Petroleum and Natural Gas Branch

The Pipelines, Petroleum and Natural Gas branch is responsible for key legislation including the *Gas Distribution Act*, the *Pipelines Act* and the *Petroleum Products Pricing Act*. It is also tasked with following the status of a number of companies operating in the sector, as well as the progress of major projects.

The branch represents government under the General Franchise Agreement between the Province of New Brunswick and Enbridge Gas New Brunswick. Enbridge holds a 20-year franchise for local distribution of natural gas throughout the province. The branch also represents the Department of Energy as an intervener in petroleum pricing, natural gas and pipeline regulatory matters before the Energy and Utilities Board and the National Energy Board.

Building and maintaining strategic relationships with other departments, jurisdictions, industry, and associations is a central focus of the Pipelines, Petroleum and Natural Gas branch. The development of policies and regulatory frameworks are important to the sustainable growth of energy projects that deliver natural gas and petroleum products to New Brunswick and export markets. The branch conducts research and analysis of relevant industries, markets and trends in order to provide foundation for policies, programs, projects and initiatives of the department. In addition, the branch is focused on supporting the development of new upstream and downstream value-added oil and gas development and investment in New Brunswick and has both business and market development capacity to support these activities.

Direction des canalisations, du pétrole et du gaz naturel

La Direction des canalisations, du pétrole et du gaz naturel assume la responsabilité de lois clés, soit la *Loi sur la distribution du gaz*, la *Loi sur les pipelines* et la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*. Elle est aussi chargée de suivre l'état d'un certain nombre d'entreprises oeuvrant dans le secteur ainsi que les progrès de projets importants.

La Direction représente le gouvernement en vertu de l'entente de concession générale entre la province du Nouveau-Brunswick et Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick. Enbridge détient une concession de 20 ans pour la distribution locale de gaz naturel dans l'ensemble de la province. La Direction représente également le Ministère à titre d'intervenant par rapport aux questions relatives à la fixation des prix des produits pétroliers et à la réglementation du gaz naturel ou des pipelines devant la Commission de l'énergie et des services publics et l'Office national de l'énergie.

L'établissement et l'entretien de relations stratégiques avec d'autres ministères, administrations, industries et associations occupent une place centrale dans les activités de la Direction. L'élaboration de politiques et de cadres de réglementation est essentielle à la croissance durable des projets énergétiques assurant la distribution du gaz naturel et des produits pétroliers au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux marchés d'exportation. La Direction effectue des recherches et des analyses des industries, des tendances et des marchés pertinents afin de fournir une base solide pour les politiques, les programmes, les projets et les initiatives du Ministère. De plus, la Direction s'emploie à appuyer les nouveaux projets de développement et d'investissement à valeur ajoutée en amont et en aval dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel au Nouveau-Brunswick et s'est dotée, à cette fin, d'une capacité de développement des entreprises.

Renewable Energy and Emerging Technologies Branch

The Renewable Energy & Emerging Technologies branch is responsible for evaluating, introducing and advancing alternative energy technologies in New Brunswick through both regulatory mechanisms and education and awareness activities.

Branch activities are carried out in support of Departmental goals to ensure competitive, reliable and secure energy services that are environmentally and economically sustainable. Technologies include those that focus on energy efficiency, renewable and indigenous energy sources, alternative energy transformation systems and advanced energy carriers such as hydrogen. Technologies and techniques that contribute to New Brunswick's climate change objectives are also pursued.

Two business development officers work with the branch to identify strategic opportunities for existing businesses and new entrants to expand into the renewable energy sector, fostering innovation and entrepreneurship as well as creating employment opportunities for New Brunswickers. Our business development officers also support renewable energy projects funded under the Climate Change Action Plan, and those planned or proposed through the Community Energy Policy.

Corporate Services and Education and Awareness Branch

Corporate Services provides a range of advisory and administrative services to the senior management of the Department. This branch manages internal activities on matters relating to finance and budgeting, human resource issues and professional development activities, as well as management of departmental documentation and correspondence. It also coordinates with other

Direction de l'Énergie renouvelable et des nouvelles technologies

La Direction de l'énergie renouvelable et des nouvelles technologies est responsable de l'évaluation, de l'adoption et de la promotion de technologies énergétiques de rechange au Nouveau-Brunswick en ayant recours à la fois à des mécanismes de réglementation et à des activités d'information et de sensibilisation.

Les activités de la Direction viennent appuyer les objectifs du Ministère en ce qui a trait à la prestation de services énergétiques abordables, fiables et sûrs, tout en étant durables sur les plans environnemental et économique. Les technologies visées comprennent celles qui sont axées sur l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables et indigènes, les systèmes de conversion d'énergie de rechange et les vecteurs énergétiques tels que l'hydrogène. Sont également visées les technologies et les techniques qui contribuent aux objectifs du Nouveau-Brunswick en matière de changements climatiques.

Deux agents de développement des entreprises aident la Direction à cerner les débouchés stratégiques qui s'ouvrent pour les entreprises existantes et nouvelles dans le secteur des énergies renouvelables afin de favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en créant des possibilités d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nos agents de développement des entreprises offrent également un soutien aux projets d'énergie renouvelable financés en vertu du Plan d'action sur les changements climatiques, ainsi que ceux qui sont planifiés ou proposés dans le cadre de la Politique en matière d'énergie communautaire.

Direction des services généraux, de la formation et de la sensibilisation

Les Services généraux dispensent toute une gamme de services consultatifs et administratifs à la haute direction du Ministère. La Direction gère les activités internes dans les dossiers touchant les finances et la budgétisation, les questions de ressources humaines et les activités de perfectionnement professionnel ainsi que la gestion de la documentation et de la correspondance ministérielles. Elle assure en plus une coordination avec les autres ministères

Provincial Departments and external agencies within its mandate.

The Education and Awareness group provides a range of support and advisory services to the Department including technology support, electronic media development and communications support. This group plays a key role in coordination with departmental officials, industry leaders and other key stakeholders. Responsible for the public facing activities of the Department, the Education and Awareness group takes the lead on a variety of activities related to materials development and event planning.

RENEWABLE ENERGY

Wind Energy

In support of renewable energy development, the Department issued the *NB Developer's Guide to Renewable Energy* in 2009. The document is aimed at renewable energy developers and describes the current electricity market, government policies and regulations, as well as identifying funding assistance that may be relevant to renewable energy developers. In addition, the department issued the *Report on Model Wind Turbine Provisions and Best Practices for NB Municipalities, Rural Communities, and Unincorporated Areas*. The report is an important tool to assist local governments in developing wind energy by-laws.

New Brunswick commissioned its second wind farm in November, 2009. The 99 MW Caribou Mountain Wind Park, which was developed by GDF SUEZ Energy North America, produces enough electricity to supply approximately 19,000 New Brunswick homes.

In January 2010, TransAlta was awarded a 25-year power-purchase agreement to expand its existing 96 MW Kent Hills Wind Farm. When completed, the Kent Hills Farm will be one of the

provinciaux et les organismes extérieurs dans le cadre de son mandat.

Le groupe de Formation et sensibilisation dispense tout un éventail de services de soutien et de consultation au Ministère, notamment un soutien à la technologie, le perfectionnement sur les médias électroniques et le soutien aux communications. Il joue un rôle clé dans la coordination avec les fonctionnaires ministériels, les dirigeants de l'industrie et d'autres intervenants clés. L'équipe, qui assume la responsabilité des fonctions de relations publiques du Ministère, dirige par ailleurs diverses activités reliées à la préparation de documentation et à la planification d'événements.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Énergie éolienne

En 2009, le Ministère a publié le *Document d'orientation sur l'énergie renouvelable au Nouveau-Brunswick* afin de favoriser le développement de l'énergie renouvelable. Ce document s'adresse aux promoteurs et décrit le marché actuel de l'électricité, les politiques et les règlements du gouvernement, ainsi que les sources de financement disponibles. De plus, le Ministère a publié le *Rapport sur les dispositions types en matière d'éoliennes et de pratiques exemplaires à l'intention des municipalités, des collectivités rurales et des secteurs non constitués en municipalité du Nouveau-Brunswick*. Ce rapport est un outil important pour aider les administrations locales à élaborer des règlements sur l'énergie éolienne.

Le Nouveau-Brunswick a mis en service son deuxième parc éolien en novembre 2009. Le parc éolien de 99 MW du mont Caribou, construit par la société GDF SUEZ Energy North America, Inc., produit suffisamment d'électricité pour alimenter environ 19 000 foyers au Nouveau-Brunswick.

En janvier 2010, TransAlta a conclu une entente d'achat d'énergie de 25 ans afin d'agrandir son parc éolien existant de 96 MW dans les collines Kent. Une fois terminé, ce parc sera l'un des plus grands du Nord-Est international.

largest wind farms in the international northeast.

The provincial government released its Community Energy Policy in February 2010. Community energy provides an opportunity for interested communities and First Nations to participate actively in the development of renewable energy in New Brunswick. The initial phase will consist of 75 MW, of which 50 MW will be assigned to community-owned projects and the other 25 MW to First Nations projects. Projects must be majority-owned by First Nations, municipalities, co-operatives, not-for-profit organizations or institutions.

In March, 2010 the Department of Energy hosted 11 community energy workshops throughout the province. These sessions, meant to educate interested communities and partners about the policy were very well attended. Workshops were open to the public and all interested New Brunswick communities, municipalities and First Nations.

Small Hydro

Two phases of a small-scale hydro assessment for New Brunswick were completed in 2009. A few sites were identified as having some potential for small-scale hydro development and were not located in areas that are considered extremely environmentally sensitive. A small number of sites were chosen from that group for full feasibility assessment. The report will be made public in 2010.

Tidal

Research by the Huntsman Marine Science Centre continued on 11 sites located within the New Brunswick boundaries of the Bay of Fundy. This work is being conducted on behalf of Irving Oil Limited and is a continuation of the work they proposed as part of their successful submission to the Department of Natural Resources' Request for

Le gouvernement provincial a publié sa politique en matière d'énergie communautaire en février 2010. L'énergie communautaire permet aux collectivités et aux Premières nations intéressées à participer activement au développement de l'énergie renouvelable au Nouveau-Brunswick. La première phase consistera en 75 MW, dont 50 MW seront assignés à des projets appartenant à des collectivités et les autres 25 MW, à des projets des Premières nations. Les projets doivent appartenir majoritairement à des Premières nations, des municipalités, des coopératives ou des organismes sans but lucratif.

En mars 2009, le ministère de l'Énergie a tenu onze ateliers sur l'énergie communautaire dans l'ensemble de la province. Ces ateliers, qui visaient à renseigner les intéressés sur la politique, ont été très bien accueillis. Ils étaient ouverts au public et à toutes les collectivités, municipalités et Premières nations intéressées du Nouveau-Brunswick.

Petites centrales hydroélectriques

Deux phases d'une évaluation de sites pouvant convenir à la production d'hydroélectricité à petite échelle pour le Nouveau-Brunswick ont été achevées en 2009. Quelques sites, non situés dans des endroits considérés comme extrêmement sensibles sur le plan environnemental, ont été repérés comme ayant un certain potentiel pour la construction de petites centrales hydroélectriques. De ce groupe, un petit nombre de sites ont été choisis pour une étude de faisabilité en règle. Le rapport sera publié en 2010.

Énergie marémotrice

Les recherches entreprises par le Centre des sciences de la mer Huntsman se sont poursuivies dans onze sites situés dans les limites néo-brunswickoises de la baie de Fundy. Ces travaux sont effectués pour le compte d'Irving Oil Limited et s'inscrivent dans la foulée de ceux proposés dans le cadre de la soumission qui a été retenue en réponse à la demande de propositions du ministère des

Proposals.

In April 2009, a joint response was issued by the Departments of Energy, Natural Resources, and Environment to the Bay of Fundy Ecosystem Partnership's recommendations in the 2008 New Brunswick Strategic Environmental Assessment. This response was completed in consultation with the Provincial Departments of Fisheries and Agriculture and Aquaculture and committed to working with traditional stakeholders as policies and plans are developed around tidal energy in New Brunswick.

Climate Action Fund Projects

As part of Climate Change Action Plan commitments, the Department of Energy assisted in the development of six renewable energy projects in New Brunswick through Climate Action funding and support from Department of Energy officials. In terms of a monetary value, the Province of New Brunswick contributed a total of \$6,908,870.00 in support of the following projects;

Edmundston Energy Madawaska River Hydro Re-Development Project,

Saint Michael's Basilica Solar Thermal Heating/Storage Project,

Laforge Holstein Ltd Laforge Biogaz Project,

Kent Homes E80 Home Design Project,

Bathurst Hospital Cogeneration Project, and

New Brunswick Power Holding Corporation Smart Grid Pilot Project.

Bioenergy and Biofuels

Bioenergy and biofuels have taken on increasing importance in the energy sector. The Department of Energy partnered with the NB Woodlot

Ressources naturelles.

En avril 2009, les ministères de l'Énergie, des Ressources naturelles et de l'Environnement ont répondu conjointement aux recommandations faites par le Bay of Fundy Ecosystem dans l'évaluation environnementale stratégique de 2008 du Nouveau-Brunswick. Cette réponse, qui a été formulée en consultation avec les ministères provinciaux des Pêches et de l'Agriculture et de l'Aquaculture, s'engageait à travailler avec les intervenants traditionnels à l'élaboration des politiques et des plans de mise en valeur de l'énergie marémotrice au Nouveau-Brunswick.

Projets du Fonds d'action climat

Pour donner suite aux engagements pris dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, le ministère de l'Énergie a aidé à élaborer, avec l'appui de ses fonctionnaires, six projets d'énergie renouvelable financés par l'entremise du Fonds d'action climat. En fait de valeur monétaire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a contribué une somme totale de 6 908 870 dollars aux projets suivants :

Énergie Edmundston – Projet de réaménagement du barrage hydroélectrique de la rivière Madawaska;

Basilique Saint Michael's – Projet de stockage et de chauffage thermique solaire;

Laforge Holstein Ltd – Projet de biogaz de Laforge;

Kent Homes – Projet de conception de maisons E80;

Hôpital de Bathurst – Projet de cogénération;

Corporation de portefeuille Énergie NB – Projet pilote de réseau intelligent.

Bioénergie et biocarburants

La bioénergie et les biocarburants prennent de plus en plus d'importance dans le secteur de l'énergie. Le ministère de l'Énergie s'est associé à la Fédération des

Owners Federation and others on a review of the feasibility of small to medium scale wood biomass energy applications. The study is one element in the ongoing assessment of the market potential for residual wood to displace oil. In parallel with this work, an assessment of the biomass for energy available from private land was completed. Similar work was done for Crown land in previous years. This work led to the Crown Land Forest Biomass Harvesting Policy.

The proposed federal renewable fuel requirement could represent a demand of approximately 80 million litres of renewable transportation fuel for use in blending with gasoline and diesel in the Province. It will be a challenge for New Brunswick to meet these volumes with domestically produced fuels, however, the Department has been working with other departments and stakeholders to assess the potential for ethanol and biodiesel production from agricultural and forestry resources in the province.

The Department also worked to advance other bio-energy technologies like the bio-gas for energy project at Laforge Holstein Limited and the Bathurst Hospital cogeneration project, as well as potential future developments in emerging technologies like algae cultivation for conversion to fuels.

NUCLEAR POWER

Point Lepreau Refurbishment

Work on the Point Lepreau Generating Station refurbishment began in April 2008 and was originally scheduled to be completed in September 2009. The main activities of the project include the replacement of all 380 fuel channels, Calandria tubes and feeder pipes as well as other station maintenance work.

propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick et d'autres intervenants afin d'étudier la faisabilité des applications à petite et moyenne échelle de l'énergie issue de la biomasse ligneuse. Cette étude s'inscrit dans l'évaluation continue du potentiel commercial du bois résiduel pour le remplacement du mazout. Parallèlement à ce travail, une évaluation de la valeur énergétique de la biomasse disponible des terrains privés a été réalisée. Des évaluations semblables avaient été effectuées antérieurement pour les terres de la Couronne. Ce travail a conduit à la Politique sur la récolte de la biomasse forestière sur les terres de la Couronne.

L'exigence fédérale envisagée en fait de carburants renouvelables de transport pourrait éventuellement représenter une demande d'environ 80 millions de litres de carburants à mélanger à l'essence et au diesel dans la province. L'obtention de tels volumes de carburants produits dans la province représentera un défi pour le Nouveau-Brunswick. Toutefois, le Ministère travaille conjointement avec d'autres ministères et intervenants pour évaluer notre potentiel de production d'éthanol et de biodiésel à partir des ressources agricoles et forestières de la province.

Le Ministère s'est également employé à faire avancer les technologies bioénergétiques telles que le biogaz pour le projet énergétique de Laforge Holstein Limited et le projet de cogénération de l'Hôpital de Bathurst. Il s'est également intéressé aux possibilités futures qu'offrent les technologies émergentes telles que la culture des algues pour la conversion en carburants.

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau

La remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau a débuté en avril 2008 et devait prendre fin en septembre 2009. Les principaux travaux prévus comprennent le remplacement de la totalité des 380 canaux de combustible, des tubes de cuve et des conduites d'alimentation ainsi que d'autres travaux d'entretien de la centrale.

Point Lepreau is the first of the world's fleet of CANDU 6 reactors to undergo a refurbishment of this nature. The Point Lepreau Generating Station provides up to 30 per cent of New Brunswick's electricity.

Unanticipated challenges, relating mostly to complex, remotely controlled tooling and machinery, have resulted in the refurbishment project experiencing delays in 2009 – 2010. NB Power Nuclear and Atomic Energy of Canada Limited (AECL), the original designer of the station and the main contractor for the refurbishment, continue to work toward completion of this project in a manner that ensures the safety of workers, the public and the environment.

DISTRIBUTION AND TRANSMISSION SYSTEMS

Energy Corridor Study

In early 2010 the Department of Energy, in conjunction with Enterprise Saint John and ACOA, began a study of potential energy corridors within the province of New Brunswick, strategically aimed at connecting energy sources and energy markets (both domestic and external) well into the future. A key aspect of this study is to examine land-use and regulatory constraints affecting sustainable growth of the energy sector in New Brunswick and to address long-term planning strategies to overcome them. This study will continue into 2010.

Pipeline Act Review

In June 2009 the Department of Energy initiated a working group comprised of several provincial departments and agencies and a number of industry stakeholders, to review the current *Pipeline Act* and regulations, with the objective of providing policy recommendations to improve the regulatory aspects of pipeline development and operations. The working group held several

Le réacteur de Point Lepreau est le premier des six réacteurs CANDU du parc mondial à subir une remise à neuf de cette nature. La centrale fournit jusqu'à 30 % de l'électricité du Nouveau-Brunswick.

Des problèmes imprévus ayant surtout trait aux outils et aux machines complexes, télécommandés, ont fait en sorte que les travaux de remise à neuf ont pris du retard en 2009-2010. Le personnel d'Énergie nucléaire NB et d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL), concepteur original de la centrale et principal entrepreneur de la remise à neuf, continue de s'employer à réaliser ce projet d'une manière propre à assurer la sécurité des travailleurs, du public et de l'environnement.

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT

Étude des corridors énergétiques

Au début de 2010, le ministère de l'Énergie a entrepris, en collaboration avec Enterprise Saint John et l'APECA, une étude des corridors énergétiques potentiels au Nouveau-Brunswick, dans le but stratégique de relier les sources d'énergie et les marchés de l'énergie (tant intérieurs qu'extérieurs) pendant de longues années à venir. Un aspect clé de cette étude réside dans l'examen de l'utilisation du territoire et des contraintes réglementaires touchant la croissance durable du secteur de l'énergie au Nouveau-Brunswick et dans l'élaboration de stratégies de planification à long terme pour y faire face. Cette étude se poursuivra en 2010.

Examen de la *Loi sur les pipelines*

En juin 2009, le ministère de l'Énergie a mis sur pied un groupe de travail se composant de plusieurs ministères et organismes provinciaux et d'un certain nombre d'intervenants de l'industrie afin d'examiner la *Loi sur les pipelines* et ses règlements dans le but de formuler des recommandations stratégiques pour améliorer les aspects réglementaires de la construction et de l'exploitation de pipelines. Le groupe de travail est à dresser une liste de

meetings between June 2009 and March 2010. A list of recommendations are being developed to be reviewed by the Department for possible implementation in late 2010.

Smart Grid Initiative

Recognizing the importance of Smart Grid as it evolves throughout North America and the rest of the world, the Department of Energy has undertaken a leadership role in helping to identify opportunities for the Provincial ICT and the Energy Efficiency sectors. The Department has established, and will lead, a regional working group comprised of medium-large technology firms in the Province, utilities, multi-national software firms, academic/research institutes and stakeholders. The purpose of this group is to define a regional roadmap for Smart Grid and track the status of efforts in the region, as well other jurisdictions, in order to leverage collaboration and funding opportunities.

In the first quarter of 2010, the Department hosted New Brunswick's first Smart Grid Summit, which took place in Saint John, bringing together policy makers, utilities, technology providers and other stakeholders working toward future Smart Grid solutions within New Brunswick and beyond. Given the somewhat fragmented nature of many smart grid initiatives globally, the Department of Energy New Brunswick sponsored this summit to stimulate collaborative efforts toward a shared vision and roadmap which will enable innovative and extensible solutions by the New Brunswick ICT community.

REGULATORY AND LEGISLATIVE MATTERS

Energy and Utilities Board – Natural Gas Rate Decisions and Review Processes

The Department of Energy continues to monitor and participate in all regulatory proceedings of

recommandations qui seront étudiées par le Ministère et, s'il y a lieu, mises en œuvre vers la fin de 2010.

Initiative des réseaux intelligents

Reconnaissant l'importance des réseaux intelligents mis en place en Amérique du Nord et dans le reste du monde, le ministère de l'Énergie a entrepris de jouer un rôle de premier plan afin d'aider à cerner les possibilités pour les secteurs des TIC et de l'efficacité énergétique de la province. Le Ministère a établi, et dirigera, un groupe de travail régional se composant de moyennes et grandes entreprises technologiques de la province, d'entreprises de service public, de sociétés multinationales de logiciels, d'établissements de recherche et d'enseignement et d'intervenants. Ce groupe a pour mission de définir une feuille de route régionale pour les réseaux intelligents et de suivre l'état d'avancement des efforts déployés dans la région, et ailleurs, afin de créer des possibilités de collaboration et de financement.

Au cours du premier trimestre de 2010, le Ministère a tenu le premier sommet provincial sur les réseaux intelligents. Celui-ci a eu lieu à Saint John et a réuni des décideurs, des entreprises de service public, des fournisseurs de technologie et d'autres intervenants qui se sont penchés sur les solutions futures qu'offrent les réseaux intelligents au Nouveau-Brunswick et ailleurs. Vu la nature plutôt fragmentée de nombreuses initiatives sur les réseaux intelligents dans le monde, le ministère de l'Énergie a parrainé ce sommet afin de stimuler les efforts de collaboration vers l'établissement d'une vision et d'une feuille de route communes qui permettront à la communauté des TIC du Nouveau-Brunswick de trouver des solutions novatrices et extensibles.

QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES ET LÉGISLATIVES

Commission de l'énergie et des services publics – Décisions concernant la tarification du gaz naturel et processus d'examen

Le ministère de l'Énergie continue de surveiller les

the Energy and Utilities Board (EUB) in relation to the exclusive natural gas distribution franchise granted to Enbridge Gas New Brunswick (EGNB). During the past year, the EUB issued key decisions in relation to the manner in which the gas distribution franchise is regulated. In May 2009, the “market based rates” methodology and formula was validated by the EUB, following a public review process. In November, the EUB issued its review of EGNB’s financial results and gas sales for its year ending December 31, 2008. In December 2009, the Board issued a significant decision which established its policies in relation to determining the conclusion of the “development period” and its regulatory approach during that period. The Board also received rate applications from EGNB, the hearings for which took place at the end of March and early April 2010.

Review of Margins for Petroleum Product Price Regulation

In March 2010, the Energy and Utilities Board announced that it will conduct a review of maximum margins, delivery costs and full service charges in order to determine whether the current amounts are justified. A public hearing will be held in the Fall of 2010.

Energy and Utilities Board – Electricity Rates

On February 27, 2009, New Brunswick Power Distribution and customer Service Corporation (DISCO) announced a 3% rate increase effective April 1, 2009.

On March 16, 2009 the Minister of Energy, by virtue of section 24 of the *Energy and Utilities Board Act*, directed the EUB to conduct a review of the rate increase.

On June 26, 2009 the EUB held a one day investigation whereby it concluded the 3% rate

activités réglementaires de la Commission de l’énergie et des services publics (CESP) et d’y participer relativement à la concession exclusive de distribution de gaz naturel accordée à Enbridge Gaz Nouveau-Brunswick (EGNB). Au cours de l’année écoulée, la CESP a rendu des décisions clés concernant la manière dont la concession de distribution de gaz naturel est réglementée. En mai 2009, la CESP a validé la méthodologie et la formule de fixation des tarifs fondée sur le marché, à la suite d’un processus d’examen public. En novembre, la CESP a publié son examen des résultats financiers d’EGNB et des ventes de gaz pour son exercice ayant pris fin le 31 décembre 2008. En décembre 2009, la Commission a rendu une décision importante qui a établi ses directives par rapport à la détermination de la conclusion de la « période de développement » et son approche réglementaire durant cette période. La Commission a également reçu des demandes concernant les tarifs d’EGNB, pour lesquelles les audiences ont eu lieu à la fin de mars et au début d’avril 2010.

Examen des marges bénéficiaires pour la réglementation des prix des produits pétroliers

En mars 2010, la Commission de l’énergie et des services publics a annoncé qu’elle allait procéder à un examen des niveaux maximums des marges bénéficiaires, des coûts de livraison et des frais de service complet afin de déterminer si les montants actuels sont justifiés. Une audience publique sera tenue à l’automne 2010.

Commission de l’énergie et des services publics – Tarifs d’électricité

Le 27 février 2009, la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie NB (CDSC) a annoncé qu’elle augmentait ses tarifs de 3 % à compter du 1^{er} avril 2009.

Le 16 mars 2009, le ministre de l’Énergie a demandé à la CESP, en vertu de l’article 24 de la *Loi sur la Commission de l’énergie et des services publics*, de procéder à un examen de l’augmentation des tarifs.

Le 26 juin 2009, la CESP a mené une enquête d’un jour à

increase was justified.

As a result of the discussions between NB and Hydro Quebec, the scheduled New Brunswick System Operator (NBSO) 2009/2010 revenue requirements and the NB Power 2010/2011 rate filings were postponed to fiscal year 2010/2011.

Proposed Energy Agreement

From November 2009 to March 2010, the Department and NB Power provided technical support to the main negotiating team relating to a proposed energy agreement with Hydro Quebec. Extensive research and analysis was conducted on possible amendments to *the Electricity Act*, *EUB Act* and other legislative requirements associated with the proposed agreement, which included the sale of a number of NB Power assets.

l'issue de laquelle elle a conclu que l'augmentation de 3 % des tarifs était justifiée.

Par suite des discussions entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Hydro-Québec, les exigences relatives aux revenus de 2009-2010 de l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick (ERNB) et le dépôt des tarifs de 2010-2011 d'Énergie NB ont été reportés à l'exercice 2010-2011.

Entente énergétique proposée

De novembre 2009 à mars 2010, le Ministère et Énergie NB ont offert un soutien technique à l'équipe de négociation principale concernant une entente énergétique proposée avec Hydro-Québec. Des recherches et des analyses approfondies ont été effectuées sur les modifications possibles à la *Loi sur l'électricité*, à la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics* et à d'autres exigences législatives associées à l'entente proposée, qui comprenait la vente d'un certain nombre d'actifs d'Énergie NB.

**DEPARTMENT OF ENERGY
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE**

**Expenditure by Primary
Dépenses par Compte Primaire**

2009-2010 Primary/ Budget Primaire	2009-2010 Budget de 2009/2010	Appropriations/ Dotations	Total Appropriations/ Dotations Totales	2009-2010 Actual/ Chiffres Réels de 2009-2010	Final Budget Variance/ Budget Final Variance/Écart
3 – Personal Services/ Services personnalisés	1,720,000	0	1,720,000	1,852,468	(132,468)
4 – Other Services/ Autres services	1,094,000	0	1,094,000	756,781	337,219
5 – Material & Supplies/ Matériels et fournitures	22,000	0	22,000	29,131	(7,131)
6 – Property & Equipment/ Propriété et équipement	24,000	0	24,000	11,062	12,938
7 – Contributions, Grants and Subsidies/ Contributions et subventions	8200,000	362,948	1,182,948	1,376,413	(193,465)
TOTAL	3,680,000	362,948	4,042,948	4,025,882	17,093

Appendix A – Annexe A

2009-2010

